

CONSOMATION

Par Profil supprimé Postée le 30/04/2012 10:43

salut moi c marko je suis consommateur de canabise depuis maintenant 14 ans j'ai aujourd'hui 30 ans et j'ai une petite fille de 8 mois maintenant malheureusement je v la perdre si je ne reagit pas je sens bien ke je detruit ma famille mais je narrive po a me defaire de cet me... je me rends compte maintenant kil me faut de l'aide comment peut ton sens soritr je suis desesperer aider moi svp

Mise en ligne le 03/05/2012

Bonjour,

Arrêter une consommation de cannabis après plusieurs années d'usage régulier peut parfois être difficile, notamment en fonction des problématiques qui amènent à consommer.

Il est possible de se faire aider en ambulatoire, c'est à dire sous forme de rendez-vous réguliers, gratuits et confidentiels. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'un centre de soins spécialisés proche de chez vous. Une équipe pluridisciplinaire, composée entre autres de médecins, de psychologues et de travailleurs sociaux, pourra vous accompagner pour faire face à vos difficultés liées à l'arrêt de vos consommations.

Si cette orientation ne devait pas vous convenir, ou si vous avez besoin de plus amples informations, vous pouvez nous contacter au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

Cordialement.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

CENTRE CSAPA BORIS VIAN

19 bis, avenue Kennedy
59000 LILLE

Tél : 03 20 15 85 35

Site web : www.epsm-al.fr

Accueil du public : Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30, le jeudi de 9h30 à 13h et de 15h30 à 19h

Substitution : Du lundi au vendredi (sauf le jeudi) de 8h à 12h30 et de 13h30 à 14h30, le jeudi 8h à 12h30. Tel : 03 28 07 26 80 /

Fax : 03 20 30 01 58

Consultat° jeunes consommateurs : Consultation jeunes usagers et familles du Centre Vernon Sullivan (juste à côté de Boris Vian) joignable au 03 20 31 28 89, du lundi au vendredi.

COVID -19 : mise à jour SEPTEMBRE 2022: respect du protocole sanitaire.

Voir la fiche détaillée